



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

SECRETARIAT GENERAL

**Direction des ressources
humaines (DRH)**

**Sous-direction des carrières, des
parcours et de la rémunération
des personnels (SD2)**

Bureau des personnels
du travail et de l'emploi (SD2E)

Le ministre du travail, de l'emploi, de la formation
professionnelle et du dialogue social

à
Monsieur le chef de l'Inspection générale
des affaires sociales

Mesdames et Messieurs les délégués, directeurs
et chefs de service et de mission de l'administration centrale
du ministère du travail, de l'emploi,
de la formation professionnelle et du dialogue social,
du ministère des affaires sociales et de la santé
et du ministère des droits des femmes, de la ville,
de la jeunesse et des sports

Monsieur le directeur de l'institut national du travail,
de l'emploi et de la formation professionnelle,

Directions régionales des entreprises,
de la concurrence, de la consommation, du travail
et de l'emploi,

Unités territoriales,

Directions des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail et de l'emploi,

Direction de la cohésion sociale, du travail, de l'emploi et la
population de Saint Pierre et Miquelon,

Directions régionales de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,

s/c de Mesdames et Messieurs les Préfets de régions
et de département

NOTE DE SERVICE DRH/SD2/SD2E n° 2015- 19 du 10 août 2015
Avis complémentaire de vacances de postes de catégorie B
(notes 2015-17 du 23 juillet 2015 et 2015-14 du 10 juillet 2015)

Je vous serais obligé de bien vouloir porter, sans délai, à la connaissance de tous les agents concernés le présent avis rectificatif et complémentaire de vacances de postes de catégorie B.

Pour les postes indiqués comme étant ouverts en priorité à l'infra régional, les candidatures nationales sont recevables et seront examinées en commission administrative paritaire pour la prise en compte éventuelle de motifs prioritaires.

Les agents sont invités à se positionner exclusivement sur les postes ouverts à leur corps et à utiliser le formulaire de mutation annexé à cet avis.

Concernant les fiches de poste, il convient de prendre contact directement auprès des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi concernées pour les consulter.

Lorsqu'une direction dispose de plusieurs postes identifiés, les agents devront veiller à préciser leur rang de choix sur ces postes.

Les demandes de mutation doivent être transmises par la voie hiérarchique à la DRH, 2^e sous direction, 14 avenue Duquesne, 75350 PARIS Cedex 07 SP, au plus tard le **8 septembre au soir, délai de rigueur**, au bureau SD2E pour les agents du corps des contrôleurs du travail et au bureau SD2G pour les agents du corps des secrétaires administratifs.

Il est conseillé aux agents souhaitant effectuer une mobilité dans un Département d'Outre Mer de prendre contact avec le service des ressources humaines du département d'accueil.

Afin de respecter le délai, les agents sont invités à transmettre dans un premier temps, leur demande, même non visée, par courriel aux fins d'enregistrement aux adresses suivantes :

Pour les agents relevant du bureau SD2E : maryse.narme@sg.social.gouv.fr tél. : 01 44 38 35 82
(Corps des contrôleurs du travail)

et en copie à :

annick.burban@sg.social.gouv.fr tél. : 01 40 56 65.35

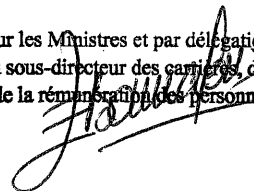
francoise.saujot@sg.social.gouv.fr tél : 01 40 56 66 63

jocelyne.marchand@sg.social.gouv.fr tél : 01 40 56 79 27

Pour les agents relevant du bureau SD2G : beatrice.giron@sg.social.gouv.fr tél : 01 40 56 48 21
(Corps des secrétaires administratifs) benoit.yvenou@sg.social.gouv.fr tél. : 01 44 38 35 29

La CAP du corps des contrôleurs du travail se réunira le **30 septembre 2015**.

Pour les Ministres et par délégation,
l'adjointe au sous-directeur des carrières, des parcours
et de la rémunération des personnels



Evelyne Bonnafous

SV = susceptible d'être vacant

RÉGION CENTRE-VAL-DE-LOIRE :

Mutations ouvertes à la vacance nationale

Postes modifiés : postes également ouverts aux inspecteurs du travail

UT d'Indre-et-Loire (37)	Contrôleur du travail	Agent de contrôle <i>Poste également ouvert aux inspecteurs du travail</i>
UT du Loir-et-Cher (41)	Contrôleur du travail	Agent de contrôle Poste SV <i>Poste également ouvert aux inspecteurs du travail</i>

RÉGION ILE- DE- FRANCE :

Mutation ouverte prioritairement en infra régional

Poste ajouté

UT de Paris (75)	Contrôleur du travail	Contrôle du travail illégal (URACTI) 2 postes
-------------------------	-----------------------	--

RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON :

Mutations ouvertes à la vacance nationale

Poste retiré

UT des Pyrénées Orientales (66)	Contrôleur du travail	Agent de contrôle
--	-----------------------	-------------------

Postes ajoutés

UT des Pyrénées Orientales (66)	1- contrôleur du travail 2- secrétaire administratif	Chargé de renseignements législation du travail et instructeur main d'œuvre étrangère.
UT de l'Hérault (34)	Contrôleur du travail	Agent de contrôle : poste SV. Site de Béziers <i>Poste également ouvert aux inspecteurs du travail</i>

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES :

Mutation ouverte à la vacance nationale

Poste initialement ouvert en infra régional.

UT des Hautes Pyrénées (65)	1- contrôleur du travail 2- secrétaire administratif	Chargé de renseignement en législation du travail
------------------------------------	---	---

RÉGION RHÔNE-ALPES :

Mutation ouverte à la vacance nationale

Poste ajouté

UT de l'Isère (38)	Contrôleur du travail	Agent de contrôle : poste SV Site de Vienne
---------------------------	-----------------------	--

DIECCTE RÉUNION :

Mutation ouverte prioritairement en infra régional

Poste retiré

Réunion (974)	1- contrôleur du travail 2- secrétaire administratif	Performance et maîtrise des risques
----------------------	---	-------------------------------------

Poste ajouté

Réunion (974)	Secrétaire administratif ou Contrôleur du travail	Chargé de l'accompagnement et des mutations économiques
----------------------	--	--